

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 3 juin 2021 à 10 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 12 mai 2021, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Isabelle MORINEAUD, représentant le Conseil départemental ;
Madame Martine THIEBLEMONT, représentant Provence Alpes Agglomération,
Madame Sandra FAURE, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Jean-Luc BILLAND, directeur général adjoint du Conseil départemental
Monsieur Yves CLAUDET, directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient excusés :

Madame Nathalie PONCÉ-GASSIER, représentant le Conseil départemental ;
Madame Clotilde BERKI, représentant le Conseil départemental ;
Monsieur Claude FIAERT, représentant Provence Alpes Agglomération, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte.

Délibération n° D-2021-15

OBJET : Adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

Vu la délibération n° 2020-24 du 23/11/2020 relative à l'adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire,

Exposé des motifs –

Suite au départ à la retraite de l'enseignant titulaire de danse classique, il est proposé de créer un poste dans le cadre d'emploi des assistants principaux à 16 heures à compter du 1^{er} septembre 2021.

DECIDE

D'approuver la création d'un poste dans le cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique principaux à 16 heures à compter du 1^{er} septembre 2021 conformément au tableau des cadres d'emplois joint en annexe ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour	5
Contre	0
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 3 juin 2021.
La Présidente du syndicat mixte de gestion,
Brigitte REYNAUD.



Tableau des cadres d'emplois voté en comité syndical du 3/06/2021.		
Nbre de Postes	Cadres d'emplois	D.H.P.
Directeur général des services de 40000 à 80000 ahb		
1	Poste pourvu	35h
Professeur d'Enseignement Artistique Hors classe		
2	Postes pourvus	16h
Professeur d'Enseignement Artistique CI Normale		
11	Postes pourvus	16h
1	Poste pourvu	12h
1	Poste pourvu	8h
1	Poste pourvu	7h
14		
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 1ère classe		
14	Postes pourvus	20h
1	Poste pourvu	16h
1	Poste pourvu	15h
1	Poste pourvu	12h
1	Poste pourvu	10h
1	Poste pourvu	9h
1	Poste pourvu	8h
1	Poste pourvu	4h
21		
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème classe		
2	Postes pourvus	20h
1	Poste pourvu	18h
1	Poste pourvu	17h50
1	Poste pourvu	16h
5		
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2ème et 1ère classe		
1	Poste vacant	1h50
1	Poste pourvu	11h
1	Poste vacant	12h
1	Poste pourvu	15
1	Poste pourvu au 06/10/2020	14 h
1	Poste vacant	18h
1	Création poste à compter du 1/09/2021	16h
7		
CADRE EMPOI DES ATTACHES		
1	Poste pourvu	35h
Rédacteur		
1	Poste pourvu	35 h
Rédacteur Principal de 1ère classe		
1	Poste pourvu	35 h
Adjoint Administratif Principal 1ère classe		
1	Poste pourvu	35h
Adjoint administratif Principal 2ème classe		
1	Poste pourvu	35 h
1	Poste pourvu	32h
2		
Adjoint Administratif		
1	Poste pourvu	35h
1	Poste pourvu	32.31h
1	Poste pourvu	28h
3		
Adjoint technique		
1	Poste pourvu	28h
60		